

ALAE LONGAGES

PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF 2025 2026



**PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE :
A.L.A.E. LONGAGES
ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE DE LONGAGES
2025 /2026**

Organisateur :

Association MJC DU RABE
1 Rue des Ifs
31410 NOE
Tél. : 05.61.87.20.04
Mail : accueil@mjcdurabe.fr

Coordonnées ALAE :

Tél. directrice de la structure MJC du RABE
Mme ROMERO : 06.14.96.50.17
Directrice ALAE élémentaire : Mme MAGNOLER
Sous Directrice ALAE Maternelle : Mme TALIEU
Mail : accueil@mjcdurabe.fr

Sommaire

A.	Introduction	3
B.	Situation	3/4
C.	Les objectifs éducatifs	5
D.	Le projet pédagogique	5/6
	<u>1. Les caractéristiques de l'accueil</u>	5/6
	a) Les locaux et horaires	
	b) Le public	
	<u>2. Les équipes d'animation</u>	6/9
	a) Les différents partenaires	
	b) Les jeux à l'A.L.A.E.	
	<u>3. La tarification</u>	10/11
	a) Accueil du matin, midi, soir	
	<u>4. Les objectifs pédagogiques</u>	11/19
	<u>5. Le projet de fonctionnement</u>	20/22
	a) Accueil du matin/midi/soir chez les élémentaires	
	b) Accueil du matin/midi/soir chez les maternelles	
	<u>6. Elaboration des projets d'activités</u>	22
	<u>7. Les modalités d'évaluation du projet pédagogique</u>	23
	<u>8. Annexe</u>	24/37

- NOTE D'INFORMATION SUR LE COMPORTEMENT DE L'ENFANT pendant le temps périscolaire
- Autorisation pour les devoirs
- FICHE D'ACTIVITE

A. Introduction

Ce projet pédagogique a été élaboré en collaboration avec l'équipe d'animation de l'ALAE (personnel de l'association MJC du Rabé qui est le gestionnaire et le personnel de la Mairie de Longages qui est mis à disposition).

Grâce à nos années de fonctionnement, nos observations, nos bilans, et l'évolution des mises à disposition nous avons pu définir objectivement l'aménagement des espaces, du temps et les orientations pédagogiques de ce projet.

Notre mission première est :

- De contribuer à l'épanouissement des enfants en développant leur prise d'autonomie et en les responsabilisant,
- De participer au développement des valeurs de socialisation (notamment pour les plus petits qui affrontent souvent pour la première fois les réalités de la vie en collectivité),
- De les rendre citoyens de demain en leur donnant toutes les valeurs morales, sociales qui favorisent la vie en collectivité,
- De leur d'apporter un développement socio-culturel plus riche.

Pour nous acteur et professionnel du périscolaire il nous paraît donc indispensable de prendre en compte certains facteurs qui vont induire le bien-être de l'enfant.

- Le premier sera la fatigue des enfants sur leur journée scolaire.

Pour cela les temps périscolaires devront permettre aux enfants de se détendre, d'avoir des temps d'animation non contraignants et agréables car ils sont la soupape de décompression qui fractionne le rythme parfois éprouvant des journées scolaires.

- Le second sera l'importance de respecter les individualités dans le groupe car après plus de cinq heures de classe certains ont besoin de se défouler et d'autres au contraire ont besoin de se reposer.

Pour cela, il est indispensable que les enfants aient le choix de participer ou non aux activités proposées par les animateurs, qu'ils aient le choix d'utiliser leurs temps périscolaires en fonction de leur fatigue et de leur envie.

B. Situation

LONGAGES est une commune située à 15 km au Sud de Muret et à 35 km au sud de Toulouse.



Evolution démographique à Longages

La commune compte 3450 habitants (2024) et ne cesse de s'agrandir.

Les habitations sont constituées d'une majorité de maisons individuelles. La commune est en plein essor car des lotissements sortent de terre sur toute la périphérie du centre-ville ainsi que des commerces et une maison de santé.

On compte actuellement 38 associations implantées sur la commune, dont 16 à caractère sportif, 10 de loisirs et 12 culturelles/sociales/environnement proposant des activités en direction des citoyens de 0 à 90 ans.

Depuis plus de 20 ans, la commune de LONGAGES met en place une politique de la petite enfance, enfance et jeunesse en développant de nombreux services :

- Mise en place du PEDT, du PLAN MERCREDI, et signature 2ème trimestre 2024 de la CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (ancien CEJ) avec la C.A.F, la CCV du Volvestre, la CARSAT, le conseil départemental, les communes de la CCV et la SDJES 31,
- Maintien des ouvertures de classe en maternelle et primaire pour certaines communes et fermetures pour d'autres,
- Groupe scolaire et une école Montessori,
- ALAE élémentaire et maternelle sur le site scolaire,
- Crèche associatives et privées,
- Juin 2019 création d'un RPE sur Longages, assistantes maternelles indépendantes sur les 3 communes ou regroupées avec l'association L.A.M.A,
- Création de multiples associations sportives, culturelles, loisirs/environnementales
- Ouverture en septembre 2013 d'un Collège 600 sur NOE à proximité de la Commune avec un chemin d'accès. Depuis on est passé à 800,
- En 2007, la Communauté des Communes Garonne/Louge (Longages, Noé et Capens) a choisi de mettre en place un A.L.S.H. Communauté des Communes « L'île aux enfants 3 /13 ans » géré par l'association Foyer du Rabé en lui mettant à disposition des locaux qui lui sont propres sur la Commune de NOE. Mais en 2017 disparition de cette intercommunalité au profit de la Communauté des Communes du Volvestre. Puis janvier 2018 rétrocession de la compétence Enfance et Jeunesse aux commune de Capens, Longages et Noé. Mais les communes assurent toujours le service par convention et sur le même site.
- 2019 créations d'un ALAC au collège de Noé et un Point Accueil Jeunes à Longages arrêté depuis septembre 2021 (COVID 19 et arrêt du financement avec la mairie de Longages porteuse du projet).
- Création d'un poste d'animateur jeunesse avec le CCAS de Longages et NOE en 2023 pour s'occuper des jeunes sur notre territoire,
- Mise en place d'un mini-bus par les communes de Longages et Noé. Les personnes qui en font la demande peuvent en bénéficier afin de se rendre au lieu de première nécessité (commerces, assistante sociale, etc...)
- Des structures associatives dynamiques,
- Espaces verts aménagés,
- Terrains sportifs : terrain de foot, City stade, espace de remise en forme en plein air.

C. Les objectifs éducatifs

En tant que Co-éducateur, les valeurs éducatives qui nous animent vont aider l'enfant à s'épanouir, à devenir autonome et responsable et à être le citoyen de demain à travers des activités culturelles, sportives ou ludiques.

DANS LE CADRE DE SON TEMPS LIBRE, c'est l'occasion pour chaque enfant :

- De se découvrir des talents et de contribuer à sa réussite scolaire et périscolaire,
- D'avoir la possibilité de s'exprimer et trouver son équilibre dans notre commune,
- D'avoir la possibilité de se responsabiliser en portant des projets utiles à l'amélioration de son cadre de vie.

Dans ce cadre-là, les directives de la MJC DU RABE sont :

- D'assurer sur l'ALAE de LONGAGES un accueil périscolaire de qualité pour les enfants scolarisés,
- De permettre aux enfants de se respecter et de se regrouper autour de l'adulte et d'un même projet,
- De permettre aux associations de la commune de soutenir ces mêmes projets,
- D'organiser la concertation des intervenants (ALAE, CAF, SDJES, fédération des MJC, écoles, collectivité, associations, parents, usagers) afin que ces projets aboutissent.

D. Le projet pédagogique

Dans le cadre de l'ALAE, les temps d'animation seront propices aux échanges et à l'écoute à travers des activités adaptées.

Ce service doit répondre aux besoins et aux attentes des enfants et être en articulation avec le projet d'école.

Concernant ce dernier point nos axes prioritaires de co-éducateur seront de :

- Responsabiliser les enfants dans leurs actions,
- De les rendre citoyens de demain en leur donnant toutes les valeurs morales, sociales qui favorisent la vie en collectivité,
- D'apporter un développement socio-culturel plus riche,
- Les aider à devenir autonome

1. Les caractéristiques de l'accueil

a) Les locaux et horaires

Nous avons 2 ALAE : un élémentaire et un maternelle qui disposent de différents lieux.

En ALAE élémentaire :

Les 2 salles de l'ALAE, le réfectoire élémentaire, les halls, le préau couvert et ouvert, la cour, la salle d'arts plastiques, la salle de sport, la B.C.D. (pour donner suite aux décisions prises en conseil d'école primaire, les enfants pourront consulter les livres, dessiner, faire des jeux fléchés, des mots croisés), les sanitaires.

		SALLE CP/CE1
		SALLE CE2
		SALLE DES CM1 CM2
		BCD
		SALLE DE MOTRICITE
		PREAU COUVERT
		PREAU EXTERIEUR
		COUR ELEMENTAIRE
		REFECTOIRE ELEMENTAIRE

En ALAE maternelle :

La salle de l'ALAE, la salle de sport, le préau ouvert, la B.C.D., la cour, le réfectoire maternelle et les sanitaires.

		SALLE MATERNELLE
		SALLE DE MOTRICITE
		COUR MATERNELLE
		REFECTOIRE MATERNELLE

Par temps de pluie et de grand froid

Au vu du manque de repli couvert en raison du grand nombre d'enfants présents nous avons mis en place pour les élèves de la maternelle un planning d'occupation des classes en accord avec les enseignants ce qui nous permet un meilleur accueil des enfants.

Les accueils périscolaires sont ouverts tous les jours scolaires en maternelle et élémentaire :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h50, 12h00 à 13h20 et de 16h30 à 18h30.
- les mercredis à l'espace de loisirs STE MARIE au 1 rue des Ifs à NOE de 7h30 à 18h30 (cf. projet pédagogique ALSH)

b) Le public

L'ensemble du groupe scolaire comprend :

- **238** enfants répartis sur 10 classes en primaire plus une classe ULIS :
- **135** enfants répartis sur 6 classes en maternelle :

2. Les équipes d'animation

La directrice titulaire du BAFD coordonne les équipes d'animation épaulée par la sous-directrice. Plus de 70% de l'équipe est diplômée BAFA/BPJEPS LTP et CAP petite enfance, 10% sont stagiaires BAFA ou CAP petite enfance, 20% sont non qualifiés.

Le personnel devra mener à bien les diverses activités, connaître les techniques d'animation de groupe selon les tranches d'âges, avoir une qualité de travail qui permette à l'enfant de s'épanouir

Nombres d'animateurs (trice) : 1 Directrice de la MJC DU RABE, 1 Directrice ALAE élémentaire, 1 Sous Directrice ALAE maternelle, 14 animateurs (trices) de la MJC du Rabe, plus 8 personnels de service et 5 ATSEMS sur la pause méridienne.

<u>Lundi, mardi, jeudi, vendredi</u>	<u>3/6 ans</u>	<u>6/11 ans</u>
Accueil du matin	3 animateurs (trices)	3 animateurs (trices)
Pause méridienne	9 animateurs (trices)	12 animateurs (trices)
Accueil du soir	4 animateurs (trices)	4 animateurs (trices)

Le personnel occasionnel : Des animateurs BAFA, autres diplômes de la SDJES/Education Nationale, bénévoles ayant des compétences particulières, peuvent intervenir ponctuellement dans le cadre de projets spécifiques.

Des stagiaires : BAFA, BAFD, BPJEPS ou tout autre stagiaire de formation en lien avec la jeunesse, le socioculturel ou le sport peuvent être accueillis au sein de la structure dans le cadre de stage pratique ou de montage de projets ponctuels.

a) Les relations avec les différents partenaires

Les parents, la Collectivité et son personnel, l'équipe enseignante, l'élue en charge des affaires scolaires et enfance, l'A.L.A.E., la SDJES31, la CAF, les partenaires, le policier municipal peuvent se retrouver lors de réunions :

- **trimestrielles** : conseils d'école.
- **hebdomadaires ou mensuelles** : réunion d'équipe afin de réajuster les règles de vie, de définir de nouvelles activités, de revoir l'organisation cour, cantine et autres.
- **ponctuelles** : sur rendez-vous ou occasion exceptionnelle pour travailler sur différents projets.
- **équipes éducatives.**

Nous sommes en relation régulière avec nos partenaires CAF et SDJES31 (jeunesse et sports) et ministère de l'éducation nationale et, de la jeunesse et des sports afin d'appliquer les directives gouvernementales.

b) Les jeux à l'ALAE

L'équipe éducative est à la disposition des enfants. ***Aucun jeu n'est obligatoire.***

- Déroulement en Elémentaire :

Tous les jours les enfants peuvent choisir 10 activités sur la pause méridienne selon un planning établi au mois et selon les niveaux de classes :

ACTIVITES MANUELLES	JEUX TRADITIONNELS	JEUX XXL	PERLE A REPASSER	COLORIAGE	JEUX DE SOCIETE	DANSE	MOLKKY	JEUX LIBRE
Marion	Maxime Laura Romain	Céline	Lucie	Séverine	Léo	Audrey	Patricia	Isabelle Pili

A 12H, les enfants sont récupérés devant leur classe. Puis il y a ceux qui vont au réfectoire par cycle CP/CE1/CE2 (1^{er} service cantine) et ceux qui vont dans la cour par cycle CM1/CM2 (2^{ème} service cantine). Pour la répartition des enfants, ces derniers se positionnent devant des plots avec le pictogramme de l'activité de son choix et on a maximum 20 enfants par groupe.

Les 1ers à choisir les activités sont ceux qui ont eu la table la plus propre la veille et qui respectent le savoir manger puis les autres complètent.

Quand le quota de 20 enfants est atteint il faut compléter les autres ateliers.

Les enfants avec qui nous avons mis en place des protocoles de comportement sont prioritaires sur leur choix en accord avec les familles.

Concernant les enfants à séparer à la demande des familles ou par notre décision ils ont un choix limité.

Personne n'est lésé nous devons prendre en compte plusieurs critères qui peuvent entraîner parfois des frustrations.

Ces activités sont indispensables pour l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.

PAR TEMPS DE PLUIE

Tous les jeux extérieurs ne peuvent pas se faire car on manque de place sous les préaux. Les animateurs prennent chacun une classe et utilisent les différentes salles à notre disposition. Le planning est donc changé.

- Déroulement en maternelle :

Tous les jours les enfants peuvent choisir 4 activités sur la pause méridienne selon un planning établi et selon les niveaux de classes :

TRAIN	JEUX D'ASSEMBLAGE/ BRIQUE	ROUE	VELOS
Françoise	Léa Véronique C	Eva	Véronique B

Les enfants qui mangent au 1^{er} service sont ceux de la sieste PS. Ensuite ils vont directement à la sieste.

PAR TEMPS DE PLUIE

On modifie le planning et on utilise les classes, la salle de BCD et le préau couvert.

3. La tarification ALAE est établie par la Mairie de LONGAGES

Elle tient compte de la modulation tarifaire dont l'application a été imposée par la CAF.

TARIFS sept. 2025/Août 2026

Association MJC du Rabé - « l'Île aux Enfants » : Capens, Longages, Noé

Adhésion ANNUELLE Obligatoire : 25€

CESUS dématérialisés et Chèques Vacances sont acceptés

Cartes vacances loisirs CAF aides aux Temps Libres pour les Vacances :

JOURNÉE par enfant : 0/400€ : - 7€, 401/600€ : - 6€, 601/800€ : - 5€ par journée
1/2 JOURNÉE par enfant : 0/400€ : - 3€50, 401/600€ : - 3€, 601/800€ : - 2€50 par journée

Nous acceptons les chèques vacances uniquement pour les vacances scolaires, les CESU dématérialisés, les participations CE ainsi que la prestation C.A.F. selon le quotient familial. Attention certains d'entre eux occasionnent des frais de gestion à la charge des familles tel que les CESUS et les chèques vacances.

A.L.S.H. et A.L.A.E le mercredi CAPENS / LONGAGES / NOE										
Quotient Familial	0€ à 400€	401€ à 600€	601€ à 800€	801€ à 1000€	1001€ à 1300€	1301€ à 1600€	1601€ à 1900€	1901€ à 2000€	2001€ à 2300€	+ 2300€
Journée repas/goûter	13€50	14€00	14€50	15€00	16€00	17€00	18€00	19€00	20€00	21€00
Journée sans repas	12€00	12€50	13€00	13€50	14€50	15€50	16€50	17€50	18€50	19€50
½ journée repas/goûter	11€50	12€00	12€50	13€00	14€00	15€00	16€00	17€00	18€00	19€00
½ journée sans repas	9€50	10€00	10€50	11€00	12€00	13€50	14€50	15€50	16€50	17€50
Sortie exceptionnelle	18€50	19€00	19€50	20€00	20€50	22€00	23€00	24€00	25€00	26€00

A.L.A.E Matin – Midi – Soir : CAPENS / LONGAGES											
Quotient Familial	0 à 400€	401 à 600€	601 à 800€	801 à 1000€	1001 à 1200€	1201 à 1400€	1401 à 1600€	1601 à 1800€	1801 à 2000€	2001 à 2500€	+ de 2500€
MATIN	1,30€	1,40€	1,50€	1,60€	1,70€	1,80€	1,90€	2,00€	2,10€	2,20€	2,30€
MIDI	0,80€	0,90€	1,00€	1,10€	1,20€	1,30€	1,40€	1,50€	1,60€	1,70€	1,80€
SOIR	1,80€	1,90€	2,00€	2,10€	2,20€	2,30€	2,40€	2,50€	2,60€	2,70€	2,80€

Les modalités de paiement :

Chaque famille doit remplir une fiche de renseignement afin d'avoir accès au portail famille Let A et fournir l'attestation de quotient familial ce qui permettra d'établir le bon calcul pour les factures.

La facture mensuelle prend en compte les différents temps de présence de l'enfant :

- ALAE matin et/ou soir pointage élaboré par l'équipe d'animation
- ALAE midi pointage élaboré par les enseignants
- Les mercredis inscription des familles directement via le portail famille le vendredi avant 11h.

Paiement par carte bleue, par virement, par chèque, en espèces, en CESU dématérialisés ou directement depuis le portail famille.

Les factures sont envoyées par mail sur accord des familles.

4. Les objectifs pédagogiques :

Nous allons mettre l'accent sur 5 objectifs qui seront développés tout au long de la journée scolaire de l'enfant : de sa montée dans le bus ou son arrivée avec les parents jusqu'à son retour au domicile familial.

Objectifs :

- **Favoriser la socialisation des enfants.**
- **Participer au développement général des enfants.**
- **Promouvoir la citoyenneté.**
- **Participe à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.**
- **Assurer la sécurité physique et affective des enfants.**

Finalités éducatives	Favoriser la socialisation des enfants.	
Les objectifs généraux	Permettre aux enfants d'appréhender la vie en collectivité.	Développer des valeurs favorisant la socialisation.
Les objectifs opérationnels	• Aider progressivement les enfants à comprendre les règles de vie qui régissent leur environnement humain et matériel. • Développer chez l'enfant les fondements de la communication en direction des adultes et de ses camarades. • Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.	• Développer un esprit de collaboration et d'entraide. • Développer chez les enfants la prise en compte de l'autre et son acceptation.
Idées de mise en œuvre	En établissant des règles de vie sur les accueils périscolaires simples et logiques. En utilisant des supports ludiques pour faciliter leur compréhension par les plus petits tels que des affiches, photos... En expliquant et en réexpliquant ces règles au quotidien aux enfants. En leur expliquant les manières de communiquer oralement avec leurs camarades et avec les adultes. En reprenant systématiquement les écarts de langage et en expliquant la façon d'utiliser la verbalisation. En leur faisant prendre conscience de l'importance de l'écoute de l'autre. Au travers de grands jeux ou animations qui intègrent progressivement tous les enfants en valorisant leur participation.	En proposant des grands jeux et animations qui favorisent l'esprit d'équipe, l'entraide et le partage. En favorisant les projets d'activité qui participent à des réalisations collectives (spectacle de fin d'année, tournoi, exposition, concours...).

Finalités éducatives		Participer au développement général des enfants.	
Les objectifs généraux		Développer progressivement l'autonomie.	Accompagner les enfants vers la responsabilisation
Les objectifs opérationnels		• Permettre aux enfants d'utiliser leurs temps périscolaires en fonction de leurs besoins, de leurs envies. • Inciter et encourager les enfants à faire les choses par eux même. • Motiver les enfants au choix d'un projet et le mener jusqu'au bout.	• Amener les enfants à participer aux contraintes de la vie collective. • Permettre à l'enfant de prendre conscience des conséquences de ses actes.
Idées de mise en œuvre		En aménageant les espaces intérieurs et extérieurs dans une logique d'utilisation, en établissant des coins de jeux sportifs, jeu de société, lecture, dessin, repos, des zones de rituels,... En donnant l'accès à ces espaces et le choix aux enfants de les utiliser. En leur permettant de choisir s'ils veulent être à l'intérieur ou à l'extérieur. En les encourageant progressivement à agir seul dans toutes les tâches de la vie quotidienne comme : couper sa nourriture à la cantine, se servir, faire ses lacets, mettre son manteau... (ne pas faire à leur place dans la mesure du possible).	En invitant les enfants à participer à toutes les tâches de la vie collective comme le rangement après un jeu ou le rangement des couverts après le repas... En parlant avec eux à tout moment de la journée. En réglant les conflits, en expliquant et en interprétant les actes qu'il peut commettre, en lui faisant comprendre les conséquences... En adaptant les sanctions aux fautes commises.

Finalités éducatives		Participer au développement général des enfants.	
Les objectifs généraux		Favoriser l'épanouissement et l'éveil intellectuel et physique	
Les objectifs opérationnels		• Favoriser le développement de leurs capacités motrices, cognitives et émotionnelles. • Permettre aux enfants de faire de nouvelles expériences, de découvrir de nouvelles activités. • Apporter un développement socio-culturel plus riche.	
Idées de mise en œuvre		En analysant les réels besoins des enfants sur les accueils A.L.A.E. pour l'élaboration des projets d'animation. En proposant des activités et jeux ayant un réel intérêt pour les enfants qui répondent à leur besoin en lien avec leur développement (activité et jeu, d'expression, sportif...). En proposant des activités et des jeux diversifiés (art, plastique, musique, photo...).	

Finalités éducatives	Promouvoir la citoyenneté.	
Les objectifs généraux	Sensibiliser les enfants aux valeurs citoyennes.	Permettre aux enfants d'agir dans des actions citoyennes et collectives.
Les objectifs opérationnels	• Faire prendre conscience aux enfants de leurs droits et leurs obligations civiques. • Sensibiliser les enfants aux valeurs de vie en communauté dans la société et au sein de leur collectivité (respect, démocratie, solidarité...).	• Permettre aux enfants de préserver et/ou améliorer le cadre de vie dans lequel ils évoluent. • Permettre aux enfants d'intervenir sur des actions ayant un intérêt citoyen qui dépasse la dimension périscolaire
Idées de mise en œuvre	En abordant les bases des droits de l'enfant au travers des différents projets d'animation et dans l'élaboration des règles de vie de la structure. En utilisant ces valeurs au quotidien, en utilisant un fonctionnement démocratique dans leurs prises de décision et dans la construction de leur projet. En leur faisant prendre conscience des réalités et des problématiques (Sociale, écologique...) en dehors de leur vie périscolaire.	En mettant en place des projets ayant un lien avec leur vie en collectivité au sein de l'A.L.A.E. En mettant en place des projets à finalité humanitaire, environnementale ou en lien avec les manifestations locales (marché de Noël, Carnaval...).

Finalités éducatives	Participer à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.	
Les objectifs généraux	Développer un esprit critique.	Amener les enfants à être responsable.
Les objectifs opérationnels	• Développer le sens critique, les inciter à se poser des questions et à s'interroger avant d'accepter une affirmation ou une règle. • Permettre aux enfants de prendre part aux décisions et aux réflexions qui les concernent.	• Aider à la prise de conscience de la valeur du matériel et des espaces mis à leur disposition. • Favoriser la prise de conscience de leur responsabilité vis-à-vis de leurs camarades et de la collectivité. • Amener les enfants à respecter les règles de vie mises en place.
Idées de mise en œuvre	En expliquant le bien fondé des règles de vie qui régissent la collectivité. En ne donnant aucune directive sans explication. En étant à leur écoute et en prenant en compte leur idée (boîte à idées...). En leur donnant la possibilité d'agir sur la mise en place de leur idée.	En mettant en place des habitudes et des règles simples, (utilisation des poubelles, accès libre au matériel mais rangement systématique et restitution dans l'état...). En donnant des sanctions en cas de dégradation volontaire qui visent à réparer. En les faisant participer à la mise en place et au rangement du matériel. En incitant les enfants qui s'engagent dans une activité ou action collective à la terminer. En expliquant les conséquences et les dangers en cas de non-respect des règles.

Finalités éducatives	Participer à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.
Les objectifs généraux	Permettre à l'enfant d'évoluer dans son autonomie.
Les objectifs opérationnels	• Favoriser la participation active des enfants dans la construction des projets d'animation et d'activité, les rendre acteur de leurs loisirs périscolaires. • Au travers des différents projets et dans le cadre de leur vie collective leur laisser la possibilité d'agir seul, de faire par eux-mêmes. • Permettre aux enfants de s'exprimer et d'échanger leurs idées entre eux et avec les adultes.
Idées de mise en œuvre	En construisant les projets avec les enfants et l'équipe enseignante, en les impliquant le plus possible dans l'élaboration et la réflexion (exemple : réalisation d'un spectacle, costume, décors, mis en scène, sonorisation, carnaval...). En leur permettant de commettre des erreurs et d'en tirer des conclusions. En ne cherchant pas à faire du joli ou du parfait. En ne finissant pas les réalisations des enfants à leur place. En mettant en place des projets leur permettant de communiquer en direction de leurs camarades, leurs parents (atelier journal), et autour de sujets qui les concerne.

Finalités éducatives	Assurer la sécurité physique et affective des enfants	
Les objectifs généraux	Respecter le rythme individuel de chaque enfant.	Assurer la sécurité physique des enfants.
Les objectifs opérationnels	• Adapter les animations, jeux et activités sur les différents temps périscolaires au rythme des journées scolaires et des individualités. • Permettre aux enfants d'utiliser leurs temps périscolaires en fonction de leurs besoins, fatigues et envies.	• Assurer les soins nécessaires à l'enfant en cas de blessures et le relais avec les enseignants et les parents. • Prévenir tous les risques d'accident sur l'ensemble de la structure et des temps périscolaires. • Prévenir et aider les enfants à comprendre les comportements présentant un risque. • Eduquer les enfants à l'hygiène alimentaire et sanitaire.
Idées de mise en œuvre	En analysant les réels besoins des enfants sur la structure (analyse de la structure, constat avant l'élaboration des projets d'activités). En proposant des activités diversifiées pouvant convenir aux individualités des enfants. En permettant aux enfants de choisir de participer ou non aux activités, jeux et animations proposés. En aménageant des espaces de jeux et de détente (jeux de société, lecture, repos, dessins...) que les enfants pourront utiliser selon leurs besoins et leurs envies.	En assurant la surveillance sur tous les temps périscolaires, de tous les lieux d'accueil et notamment des lieux isolés (toilettes, couloirs...). En leur expliquant les conséquences que pourraient avoir certains comportements (courir dans le couloir, jeter des cailloux, incivilité, ...). En leur donnant des repères et des habitudes (lavage des mains, goûter à tous les plats...).

Finalités éducatives	Assurer la sécurité physique et affective des enfants	
Les objectifs généraux	Assurer la sécurité affective des enfants.	
Les objectifs opérationnels	• Instaurer des relations entre enfants et avec les adultes basées sur la confiance et un respect mutuel. • Aménager les espaces et les temps périscolaires pour que les enfants se sentent rassurés et en sécurité.	
Idées de mise en œuvre	Avec des animateurs qui se comportent en adultes responsables qui adoptent une attitude juste et respectueuse envers tous les enfants. En ayant une réflexion objective et rationnelle des aménagements temps/espace (réfectoire pour les plus petits, séparation des espaces maternelles et élémentaires...). Par la présence d'un animateur toujours disponible à leur écoute.	

Tableau de synthèse du projet DES 3 COMMUNES dans le cadre du PEdT

Domaines du socle commun	Constats en 2022	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2025 (en réponse aux constats de la colonne « constats en 2022 »)
Domaine 3 : <u>La formation de la personne et du citoyen :</u> Ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles	1-des conflits entre enfants trop nombreux dans la cour dégénérant parfois en bagarres ou incivilités verbales 2-un recours à la sanction trop fréquente par les adultes, ou une difficulté à proportionner les sanctions 3-des enfants qui ne connaissent pas les règles ou les oublient 4-des enfants qui ne comprennent pas ou contestent les sanctions posées par les adultes 5-des enseignants et animateurs qui passent une grande partie de leur temps de cour à gérer les conflits 6-des parents qui questionnent le climat scolaire	Développer la médiation entre pairs	Etape 1 : Former les animateurs, enseignants et parents volontaires à la gestion des conflits, à l'expression des émotions, aux principes de la communication non violente et aux techniques de médiation. (Utilisation de la rose des émotions, emoticons sur comment je suis aujourd'hui, réunion, etc...) Etape 2 : Communiquer le projet aux enfants et aux partenaires éducatifs Etape 3 : Former sur les mêmes thèmes un groupe d'enfants (à partir de 9 ans) volontaires pour être « Médiateurs » (Travail à partir du jeu des 3 visages) Etape 4 : Expérimenter sur le terrain, piloter et évaluer en commun avec les enfants Etape 5 : Essaimage : former un second groupe d'enfants en s'appuyant notamment sur le premier groupe de médiateurs Etape 6 : mettre en place un conseil des enfants à l'ALAE, l'ALSH, l'ECOLE qui seront des référents par classe ou cycle ou tranche d'âge afin de jouer un rôle à la fois préventif et de médiation.	1- baisse du nombre de conflits entre enfants à la pause méridienne 2- baisse du nombre de bagarres et d'incivilités verbales 3- baisse du nombre de recours à la sanction par les adultes 3- meilleure connaissance des règles par les enfants 4- baisse de la contestation, par les enfants, des sanctions posées par les adultes 5- meilleure cohérence animateurs/enseignants/parents 6- hausse du nombre de projets en commun entre enseignants et animateurs 7- implication plus forte des parents dans les projets d'école et d'ALAE, meilleure image de l'école 8- évaluation positive par les enfants de ce dispositif de médiation, désir des enfants de 8 ans de pouvoir être médiateurs l'année suivante 9- nombre de parents qui disent que leur enfant utilise ces techniques de médiation à la maison

Domaines du socle commun	Constats en 2022	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2025 (en réponse aux constats de la colonne « constats en 2022 »)
Domaine 5 : <u>Les représentations du monde et l'activité humaine :</u> Ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain.	1-des enfants qui ne connaissent pas leur environnement proche et lointain 2-des enfants qui se demandent si l'Ukraine est loin et de fait si la guerre peut les toucher 3-des parents qui questionnent sur comment expliquer la situation actuelle face aux différents conflits mondiaux en essayant de faire comprendre à leurs enfants que c'est loin de chez eux 4- manque de connaissance culturelle du monde	Explorer le monde et découvrir ses cultures, ses architectures dans l'espace et le temps	Etape 1 : Former les animateurs, enseignants à l'exploration du monde Etape 2 : Communiquer le projet aux enfants et aux partenaires éducatifs Etape 3 : Former sur les mêmes thèmes un groupe d'enfants (à partir de 9 ans) volontaires pour être « reporteur » (Création d'un petit journal « le monde et moi ») Etape 4 : Expérimenter sur le terrain, piloter et évaluer en commun avec les enfants Etape 5 : Essaimage : former un second groupe d'enfants en s'appuyant notamment sur le premier groupe de « reporteur » Etape 6 : mettre en place un conseil des enfants à l'ALAE, l'ALSH, l'ECOLE qui seront des référents par classe ou cycle ou tranche d'âge afin de jouer un rôle de reporteur et réaliser un journal commun ainsi que de productions (frises et autres) Création d'un blog su cette thématique ou page FB ou initiation à la radio (possible avec radio Galaxie et réalisation d'un petit journal TV)	1- créer de nombreux jeux sur l'espace, l'architecture et les matériaux adaptés pour chaque école qui serviront de supports d'apprentissages dans les séquences et les temps de jeux libres. Cela permettra d'installer des « moments de langage à plusieurs » où il y a « argumentation, explication, questions, intérêt pour ce que les autres croient, pensent et savent sur la connaissance de son environnement proche et du monde » 2- Permettre à l'enfant de passer progressivement d'un temps individuel autocentré à un temps physique et social décentré », et « d'un espace autocentré à un espace géographique et cosmique. Cette capacité de décentration lui permettra de comprendre d'abord l'évolution de quelques aspects des modes de vie à l'échelle de deux ou trois générations, de comprendre les interactions entre l'espace et les activités humaines et de comparer des espaces géographiques simples ». 3- développer des savoir-faire et des connaissances permettant à l'enfant de comprendre qu'il fait partie d'une société organisée qui évolue dans un temps et un espace donné 4- S'intéresser à l'architecture constitue une possibilité concrète pour les élèves d'explorer l'espace. Par leurs activités exploratoires, les enfants perçoivent intuitivement certaines dimensions spatiales de leur environnement immédiat. L'école maternelle cherche à dépasser ces connaissances implicites et limitées pour viser la construction de repères spatiaux 5- hausse du nombre de projets en commun entre enseignants et animateurs

ELEMENTAIRE

ALAE du matin :

Dès 7h30 un accueil est échelonné jusqu'à 8h50. Aucun adulte dans l'enceinte de l'école. Les enfants arrivent devant la porte principale où l'animatrice référente les attends et les dirige vers leurs salles respectives. Dès leur arrivée les enfants se lavent les mains puis se dirigent vers leur zone d'accueil pour le pointage.

Les enfants sont regroupés dans les différentes salles de l'ALAE où des zones de jeux les attendent avec respect des gestes barrières.

L'enfant pourra selon le protocole sanitaire en vigueur :

- Jouer avec ses copains et copines de sa classe ou les animateurs (trices) ou faire des activités
- Déjeuner s'il n'a pas eu le temps à la maison avec la collation fournie par les parents
- Réviser leurs leçons

A 8h50 arrêt de l'accueil échelonné et départ avec les animatrices pour rejoindre leurs classes respectives.

De 9h à 12h classe

ALAE du midi :

Les CP/CE1/CE2 mangent au 1er service de 12h05 à 12h40. Les CE2/CM1/CM2 sont au 2nd service de 12h45 à 13h20. Les animateurs (trices) vont dans les classes qui leurs sont attribuées, comptent les enfants et s'assurent que le nombre d'enfants qu'elles ont correspond au pointage cantine effectué par l'enseignant, puis direction vers les toilettes avec leur groupe selon un ordre défini et ensuite tout le monde se dirige vers les ateliers concernés ou le restaurant scolaire. Dans le réfectoire, les enfants ont la possibilité de s'asseoir par 6 mais de la même classe ou du même cycle (selon le protocole). Ils ont pour se restaurer une amplitude horaire maximum de 35mn. Une fois bien assis avec leur serviette autour du cou ou sur les genoux, le menu du jour leur est communiqué par l'adulte en requérant au préalable le silence. 5 personnels de restauration gèrent le temps repas des enfants, aidés des animateurs(trices). Ils vérifient que les enfants aient goûté à tous les plats et assurent un repas convivial dans le calme et le respect de chacun. Les enfants se servent seuls et devront veiller à la propreté de leur espace repas et au respect de la nourriture : on met l'accent sur le « savoir manger ». S'il y a du « rabe » les enfants pourront en redemander. Seuls ceux qui ont un régime spécifique, et après un signalement des familles à la directrice, ne le pourront pas. A la fin de leur repas, les enfants doivent débarrasser leurs tables : empiler les assiettes et verres, mettre les couverts dans les pots, regrouper les déchets et ranger leur chaise avant de sortir dans le calme par classe. A 13h40, les enfants se dirigent vers les toilettes par classe avec l'animateur(trice) avant de repartir sur l'école. A 12h45 le 2nd service arrive pour se restaurer à son tour. Le fonctionnement est le même que cité plus haut. Pendant que les uns mangent, les autres sont sur les ateliers sportifs, culturels ou manuels selon un planning précis et des animateurs attitrés. Ce fonctionnement se fait de 12h à 13h20. A 13h20 restitution des enfants aux enseignants soit dans les classes si froid et pluie, soit dans la cour.

De 13h30 à 16h30 classe

ALAE du soir :

De 16h30 à 18h30, départ échelonné. La personne qui vient récupérer l'enfant signe le registre de sortie en respectant le protocole de désinfection. Aucun adulte dans l'enceinte de l'école. Au départ de l'enfant lavage des mains. Chez les grands, les enfants peuvent faire leur devoir grâce à l'aide aux devoirs tous les lundis et jeudis soir pendant 45 mn si les familles se sont positionnées en début d'année. Les devoirs se déroulent dans la bibliothèque afin que les plus grands soient plus à l'aise pour travailler.

L'enfant pourra selon le protocole sanitaire en vigueur :

- Jouer avec ses copains et copines de sa classe ou de son cycle, les animateurs (trices), faire des activités manuelles, ou des jeux traditionnels
- Goûter avec la collation fournie par les parents.
- Faire ses devoirs tous les lundis et jeudis pendant 45 minutes.

MATERNELLE

ALAE du matin :

Dès 7h30 accueil échelonné jusqu'à 8h40 : Les enfants arrivent devant la porte principale où l'animatrice référente les attend (les parents ne peuvent pas rentrer dans la salle ALAE car plan vigipirate).

Dès leur arrivée les enfants se lavent les mains et se dirigent sur les zones de jeux dans la salle de l'ALAE

L'enfant pourra :

- Jouer avec ses copains/copines ou les animateurs (rices).
- Déjeuner s'il n'a pas eu le temps à la maison avec la collation qu'auront donné les parents.

A 8h40 arrêt de l'accueil échelonné, passage aux toilettes et départ avec les animatrices dans la cour ou sous le préau pour rejoindre les enseignants.

De 9h à 12h classe

ALAE du midi :

Les enfants mangent sur 2 services :

1^{er} service : PS qui font la sieste sont amenés par classe par les ATSEM dans l'espace réfectoire vers **12h05**. Ils sont assis par 7 ou 8.

Le passage aux toilettes et le lavage des mains a été fait au préalable à la sortie de la classe.

Les MS et GS vont dehors avec 1 ATSEM et 4 animatrices MJC du Rabe. Ces dernières coordonnent la mise en place des différents lieux de jeux, les blessures et la liaison avec les parents si besoin.

Une fois bien assis avec leur serviette autour du cou, l'animatrice référente requiert le silence.

Dans la cour les attend la zone : train, roues, vélos, brique/jeux d'assemblage. Chaque animatrice gère son groupe pour le passage aux toilettes.

Ce sont les ATSEM, soit à aujourd'hui 5 personnes et 4 personnes MJC du Rabe qui assurent le service repas. **Elles vérifient que les enfants aient goûté à tous les plats** et assurent un repas convivial dans le calme et le respect de chacun. Les tout petits sont servis en 1^{er} afin de leur laisser le temps de manger.

On met l'accent sur le « savoir manger ».

Les enfants qui ont un régime spécifique mangent avec leur classe et avec leur animatrice attitrée.

Les enfants aident à ranger les couverts et leurs chaises avant de sortir (cet apprentissage se fera progressivement).

A 12h40, 4 ATSEM amènent les enfants à la sieste : passage aux toilettes, prise du doudou dans le sac et entrent en salle de sieste avec l'AAS responsable. Déshabillage et endormissement en musique.

2^{ème} service : MS/GS arrivent à 12h30 avec 1 AAS et 4 animatrices MJC du Rabe et ressortent vers 13h10, ils passent aux toilettes et se dirigent dans la cour de récréation jusqu'à l'arrivée des enseignants.

Même déroulement du service restauration que plus haut.

De 13h30 à 16h30 classe

ALAE du soir :

16h15 récupération des enfants dans les classes par 2 animatrices MJC du Rabe.

De 16h30 à 18h30, départ échelonné. L'animatrice référente amène l'enfant à sa famille qui signe le registre de sortie.

L'enfant pourra :

- Goûter à 16h30 avec la collation qu'auront donné les parents.
- Jouer avec ses copains et copines ou les animateurs (trices), faire des activités manuelles ou jeux traditionnels.

REMARQUES importantes :

Concernant les enfants souffrant d'un handicap, d'une maladie chronique ou d'une allergie, les informations sont données à toutes les parties qui auront à s'occuper de ces enfants afin d'avoir une bonne qualité d'accueil. Des temps de réunion avec la famille, l'équipe d'animation et les enseignantes (équipes éducatives) sont mises en place et le rangement des médicaments se fait dans un lieu commun.

ATTENTION, un P.A.I. complet, à jour et signé par toutes les parties devra être fourni par les parents ainsi que les médicaments avec l'ordonnance si nécessaires pour l'accueil de l'enfant.

Ce P.A.I. devra être refait chaque année.

Cette coopération existe déjà, ce qui facilite l'intégration de l'enfant et les conduites à tenir. Il n'y a pas de modalité de transport d'enfant vers l'extérieur étant donné que l'A.L.A.E. ne sort pas de l'enceinte scolaire.

Les sanctions :

Quand un enfant a un comportement inadapté et un manque d'un respect quelconque, il est immédiatement rappelé à l'ordre. Selon la gravité de ses actes il peut perdre des points sur son permis à point. Ce permis à point est une continuité de ce que font les enseignants sur le temps scolaire (cf annexe). Les parents peuvent être convoqués avec l'enfant afin de mettre en place un accompagnement sur le « bien vivre ensemble » et le respect.

6. Elaboration des projets d'activités

Chaque animateur(trice) doit proposer un projet d'activité annuel en faisant appel à ses compétences personnelles et en lien avec les objectifs éducatifs et pédagogique de l'A.L.A.E.

Dans l'élaboration de son projet d'activité l'animateur (trice) veille à prendre en compte les besoins et les problématiques des groupes d'enfants mis sous sa responsabilité. Une phase d'observation devra aboutir sur un constat permettant ainsi à l'animateur (trice) de définir les objectifs pédagogiques de son action.

La directrice veille à de chaque projet. Elle suit et apporte son soutien aux animateurs (trices) dans l'élaboration de leur projet (réflexion, écriture...) et lors de la mise en œuvre des actions. Elle coordonne l'ensemble des opérations et assure l'harmonie générale des activités périscolaires.

A l'issue de chaque projet d'activité, chaque animateur (trice) procèdera à une évaluation écrite de celui-ci afin de mesurer l'écart entre le projet de départ et sa réalisation.

En parallèle plusieurs grands projets communs à l'équipe d'animation peuvent être mis en œuvre sur l'A.L.A.E. tel que le Marché de Noël, préparation carnaval et autre projet en lien avec le projet d'école.

Ces projets sont à l'initiative de l'équipe et sont soumis aux mêmes réflexions et modalités de mise en œuvre que les actions individuelles.

7. Les modalités d'évaluation du projet pédagogique

Des réunions d'équipe seront organisées tout au long de l'année afin d'évaluer les actions menées et d'adapter l'organisation.

Les critères d'évaluation devront porter sur :

- le respect des conditions de sécurité.
- le respect du rythme de vie de l'enfant.
- la participation des enfants, quantitative, mixité des sexes, des groupes.
- la participation active des enfants dans la démarche de projet (implication).
- l'implication de l'équipe d'animation.
- les retours des familles et des enseignants.
- l'évolution des comportements.
- l'expression des enfants, ressentis en fin de séance d'animation, propositions et demandes des enfants.
- le respect du projet éducatif et pédagogique.

Mme BARENNE Patricia pour la directrice de l'ALAE Madame MAGNOLER Isabelle

ANNEXES

RENTREE 2025

SITUATION COVID pas de protocoles sanitaires MAIS ON MAINTIEN:

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.



Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire. Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

L'aération et la ventilation des classes et autres locaux

L'aération fréquente des locaux est une des principales mesures collectives de réduction du risque de transmission du SARS-CoV-2. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérées au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant les interours, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux.

Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures. Lorsque le renouvellement de l'air est assuré par une ventilation, son bon fonctionnement doit être vérifié et son entretien régulier doit être réalisé.

La mesure de la concentration en CO₂ à l'aide de capteurs permet d'évaluer facilement le niveau de renouvellement d'air. Il est recommandé d'équiper les écoles et établissements scolaires de capteurs mobiles afin de déterminer la fréquence d'aération nécessaire pour chaque local ou pour contrôler le bon fonctionnement de la ventilation mécanique dans les bâtiments où l'ouverture des ouvrants est déconseillée voire impossible.

Le port du masque

Lorsque qu'il est requis, le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 % (masque "grand public" relevant anciennement de la catégorie 1 ou masque chirurgical par exemple).

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Avec l'appui de la collectivité territoriale, il revient à chaque école et établissement de l'organiser selon les principes développés ci-après.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

INFO ALAE : l'aide aux devoirs

Madame, monsieur,

Votre enfant a la possibilité de faire ses devoirs à l'ALAE tous les lundis et jeudis soir avec une animatrice ou un bénévole. Pour cela vous devrez nous remplir une autorisation et la signer ce qui nous permettra de le prendre en charge.

Vous la trouverez sur place auprès de l'équipe d'animation.

Cette aide aux devoirs n'est pas du soutien scolaire, merci de ne pas confondre. Et de plus, nous ne sommes pas là pour faire les devoirs du week-end qui sont de votre fait.

La durée du travail est de 45 minutes (cela a été décidé en concertation avec l'équipe enseignante) donc, si votre enfant n'a pas fini, il finira à la maison. Les enfants sont répartis par classe et n'ont pas le droit d'aller chercher livres ou cahiers dans leur classe s'ils les ont oubliés pour des raisons de sécurité sauf sur autorisation des maitresses.

Si ce dernier perturbe le bon fonctionnement du temps d'aide aux devoirs **il en sera exclu définitivement**.

Merci de votre attention et compréhension

La directrice de l'ALAE Mme ROMERO P.

COUPON DETACHABLE

Je soussigné..... autorise
mon enfant.....

Classe à faire ses devoirs à l'ALAE.

Nous nous engageons à respecter les consignes citées plus haut.

Fait à

Le.....

Signature Parents :

Signature enfants :

PERMIS À POINTS

	Je perds...
Si je ne respecte pas les plannings et les règles des jeux de cour, les règles de déplacement dans l'école	1 point
Si je dégrade le matériel, les plantations, si je gaspille la nourriture	2 points
Si je suis irrespectueux envers quelqu'un, adulte ou élève (manque de respect physique ou verbal)	3 points

Septembre

Points	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Date	
Raison	
Signature des parents :	

Octobre

Points	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Date	
Raison	
Signature des parents :	

Novembre

Points	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Date	
Raison	
Signature des parents :	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> TEMPS DE SIESTE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE EN COURS	<u>Lieu</u> Ecole maternelle de LONGAGES
<u>Age des enfants :</u> 3 à 4 ans	+/- 55 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - aménager le sommeil et le repos en fonction des besoins des enfants (prendre en compte le mois de naissance de l'enfant par exemple), - suivre le rythme de l'enfant qui grandit, - permettre au très jeune enfant d'être dans des meilleures dispositions pour apprendre et découvrir, - endormissement ou temps de repos en musique	<u>Déroulement de la sieste :</u> Après le repas vers 12h45, les ATSEMS responsable des classes récupère les enfants de petite section dans la cantine scolaire pour les accompagner vers la sieste. L'espace sieste est établi dans deux dortoirs (30 lits dans un et 21 dans l'autre) les enfants de petite section sont répartis dans les deux dortoirs. Donc 2 groupes d'enfants avec 2 ATSEMS par groupe. Les enfants du dortoir du fond utilisent les toilettes côté tisanerie, les autres utilisent les toilettes côté classe Monique. Les enfants passent aux toilettes avec leurs ATSEMS (pipi + lavage des mains) ensuite ils viennent jusqu'au dortoir où la seconde ATSEM les attend. Les enfants se déshabillent (robe, pantalon, pulls enlevés = autonomie) s'ils n'y arrivent pas les aider puis ils déposent leurs vêtements dans des caisses prévues où leur prénom sera marqué auparavant. Après avoir pris leurs doudous, les enfants sont couchés au fur et à mesure. L'ATSEM se charge de l'accompagnement à l'endormissement sur une musique douce que j'aurais prévue en amont dans chaque dortoir (musique environ 1h) et elle est chargée de la surveillance de la sieste. Les enfants doivent tous être couchés à 13h00, ils s'endorment progressivement, le relais est pris par l'enseignant.
<u>Intérêts éducatifs :</u> -la sieste répond à un besoin physiologique fondamental des jeunes enfants (un tout petit a besoin d'un minimum de 12 heures de sommeil quotidien), - contribuer à l'équilibre psychologique, moteur, affectif et cognitif, - permet à l'enfant d'être dans de meilleures conditions pour apprendre et découvrir.	<u>Suivi de l'activité :</u> - Relation enseignant - Lien pour information à donner - Respect projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> CD et poste Caisses pour les vêtements	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u>	<u>Animateur(s) :</u>
TEMPS DE JEUX TRADITIONNELS	ALAE
<u>Date</u> ANNEE EN COURS	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire de LONGAGES
<u>Age des enfants :</u> 6 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Plusieurs jeux pourront être proposés à chaque séance avec un travail sur le développement du schéma corporel - Installer le matériel à partir de la règle du jeu en organisant l'espace avec le matériel mis à disposition	<u>Déroulement de l'activité :</u> Les enfants se mettent en position d'écoute (assis tailleur), l'animateur explique le jeu et mise en situation. Exemple de jeux : balle assise, épervier, chasseur lapin, etc...
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Coopérer et s'opposer collectivement - Repérage spatio-temporel - Développement du schéma corporel - Respect des consignes et du matériel - Fair play	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> Ballon, plots, dossards, rubans, sifflet etc...	<u>Matériel à acheter :</u> Renouvellement annuel des ballons
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> JEU de SOCIETE et XXL	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE EN COURS	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire de LONGAGES
<u>Age des enfants :</u> 6 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Choisir un jeu et respecter les règles et le matériel - Se mettre à une table et s'organiser en chuchotant afin de mener le jeu à bien seul ou à plusieurs.	<u>Déroulement de l'activité :</u> Les enfants se mettent en position d'écoute, l'animateur (trice) explique la consigne et mise en situation.
<u>Intérêts éducatifs :</u> Selon le jeu apprendre et utiliser un vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels - Comparer et ordonner les caractéristiques d'un objet - Apprendre à raisonner logiquement, pratiquer la déduction - Apprendre à se repérer dans l'espace et à se déplacer sur un quadrillage - Apprendre à anticiper des actions et des événements. - Connaître les propriétés élémentaires de figures planes et de solides - S'initier à la géométrie dans l'espace - Apprendre à raisonner logiquement - Apprendre à anticiper et élaborer des stratégies à court et long terme	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> Divers jeux de société, et divers jeux XXL	<u>Matériel à acheter :</u> Selon besoin
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> TEMPS LIBRE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE EN COURS	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire de LONGAGES
<u>Age des enfants :</u> 3 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Les enfants choisissent ce qu'ils veulent faire et évoluent sur leur zone - Ils doivent respecter le matériel et le rangement	<u>Déroulement de l'activité :</u> Les enfants se mettent en position d'écoute (assis tailleur), l'animateur (trice) explique le déroulement et mise en situation.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Les enfants suivent leurs propres idées sans avoir un objectif ou un résultat en vue - Coopérer et s'opposer collectivement - Favoriser la pensée créative - Stimuler l'autonomie - Développer la confiance en soi - Faire de nouveaux apprentissages - Respect des consignes - Fair play	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> - Cordes à sauter, échasses, raquettes et balles de ping pong, cerceaux, élastiques, ballons, etc...	<u>Matériel à acheter :</u> Avoir le matériel en bon état de fonctionnement
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> JEU DE CONSRUCTION	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire/maternelle de LONGAGES
<u>Age des enfants :</u> 4 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Le jeu de construction consiste à organiser, réunir ou assembler différents éléments afin de réaliser un nouvel ensemble à plat ou en volume. Les différents éléments peuvent être juxtaposés, empilés, emboîtés... - Les enfants choisissent leur jeu de construction et rangent à la fin du temps	<u>Déroulement de l'activité :</u> Les enfants se mettent en position d'écouter (assis tailleur), l'animateur (trice) explique le déroulement et mise en situation.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - L'utilisation d'instruments, d'objets variés, d'outils conduit les enfants à développer une série d'habiletés, à manipuler et à découvrir leurs usages. - Les enfants apprennent à intégrer la chronologie des tâches requises et à ordonner une suite d'actions : les montages et démontages dans le cadre des jeux de construction et de la réalisation de maquettes, la fabrication d'objets contribue à une première découverte du monde technique - Organisation d'éléments dans l'espace, les uns par rapport aux autres.	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> Matériel pédagogique	<u>Matériel à acheter :</u> Selon les besoins
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> DESSIN/COLORIAGE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire/maternelle de LONGAGES
<u>Age des enfants :</u> 4 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Le coloriage est une super activité pour le bien-être de l'enfant - Les enfants choisissent leur dessin selon les thème des books ou prennent une feuille blanche et le matériel nécessaire pour mener à bien l'activité en autonomie et rangent à la fin du temps.	<u>Déroulement de l'activité :</u> Les enfants se mettent en position d'écouter (assis tailleur), l'animateur (trice) explique le déroulement et mise en situation.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Le dessin et le coloriage développent la motricité fine ainsi que la capacité d'attention et de raisonnement des enfants - Le plus grand bienfait du dessin par rapport au coloriage, c'est qu'il permet à votre enfant d'exprimer pleinement sa créativité. - Augmente la confiance et l'estime de soi - Stimule et renforce la créativité - Apprendre à planifier - Utiliser les crayons de couleur/feutres	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> Matériel pédagogique	<u>Matériel à acheter :</u> Selon les besoins
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> DANSE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire de LONGAGES
<u>Age des enfants :</u> 6 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - L'activité danse consiste présenter une séquence dansee devant un public à plusieurs à la fin de l'année sur la base du volontariat. - Les enfants choisissent leur groupe et leur musique après validation avec la directrice de l'ALAE - Ils doivent respecter le matériel mis à disposition et le rangement -	<u>Déroulement de l'activité :</u> Discussion entre chaque enfant et l'animatrice puis proposition des pas de danse dans le respect de la démocratie.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Développer la maîtrise de l'équilibre, des dissociations segmentaires, de la concordance ou discordance avec le monde sonore, de l'orientation du corps dans l'espace - Développer sa sensibilité, apprendre à contrôler ses émotions, accepter d'être regardé, développer le pouvoir expressif du corps - Prendre en compte les autres, communiquer - Développer la créativité et la capacité de symbolisation	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique Présentation des avancées du travail collectif régulièrement
<u>Matériel utilisé :</u> Sono et clé USB	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> CIRQUE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire de LONGAGES
<u>Age des enfants :</u> 6 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - C'est une activité « d'exploit », de prouesse, d'expression visant à déclencher l'émotion du spectateur. Elle se réalise par la composition et la présentation d'un numéro en utilisant une ou plusieurs familles des arts du cirque. » - Ils doivent respecter le matériel mis à disposition et le rangement	<u>Déroulement de l'activité :</u> Discussion entre chaque enfant et l'animatrice puis proposition des pas de danse dans le respect de la démocratie.
<u>Intérêts éducatifs :</u> -Mettre en œuvre des capacités : d'adresse, de latéralisation, d'équilibre, de coordination oculo-motrices. - Repérer et sélectionner des informations visuelles, kinesthésiques (trajectoires de balles, perception des déséquilibres, ...). - Mémoriser. - Gérer le couple équilibre-déséquilibre - Coopérer avec les autres pour apprendre. - Coopérer avec les autres pour réaliser un numéro. - Se contrôler (oser prendre des risques, s'affirmer...) - Accepter le regard des autres. - Apprendre le rôle de spectateur.	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique Présentation des avancées du travail collectif régulièrement
<u>Matériel utilisé :</u> Sono et clé USB Matériel de jonglerie, tapis de sol, échasses, etc...	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> CLUB DE SCIENCES	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire de LONGAGES
<u>Age des enfants :</u> 6 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> Les enfants participent à un atelier d'éveils scientifiques. Les règles de l'activité seront propres à chaque séance. C'est une activité qui va développer le sens l'observation et de la précision, valoriser l'esprit critique et le sens de la rigueur, encourager l'initiative et le travail en équipe.	<u>Déroulement de l'activité :</u> Chaque atelier est construit suivant une thématique durant sur un mois complet.
<u>Intérêts éducatifs :</u> -Aider à mieux comprendre notre monde -L'objectif de l'année est la mise en place de la démarche scientifique lors des ateliers qui seront mis en place. Le but de cet atelier sera d'aborder tous les milieux de la science.	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> Matériel scientifique et de récupération divers et variés	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	